



Réunion de la CLE n° 12 « Terres de Côte d'Or » 18 octobre 2023 - 14h30 - SICECO

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO Territoire d'Énergie Côte d'Or et Luc Baudry, Président de la CLE, qui remercient pour leur présence à la CLE, les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Bruno Kablitz, Responsable Service Technique, Pascaline Fisch, Responsable Cellule Énergie, Arthur Vincenot, Chargé de projet mission Bois-Énergie, Thibaud Dubocage, Chargé de planification énergétique des bâtiments, Marjorie Savet, Assistante du Responsable Service Technique.

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquenet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance des actions menées par le SICECO sur chacun de ces domaines d'activités pour réduire l'empreinte carbone des communes et EPCI de son territoire avec l'aide de l'État via, entre autres, le programme Fonds vert mis en place en 2023 et qui devrait être renouvelé pour 2024. Il indique les principales évolutions à venir en matière d'urbanisme avec la loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelables (APER) et la gestion du Fonds Chaleur en lien avec l'ADEME.

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, maintient ses missions historiques et continue de défendre les intérêts des usagers des services publics de la distribution d'énergie (électricité, gaz naturel, chaleur) avec la volonté d'être dans la prévision plutôt que le constat. Les choix d'orientation des actions du SICECO seront à définir très prochainement avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Comité de fin d'année.

❖ Présentation des actions de Bourgogne Énergies Renouvelables (BER)

Monsieur Pénidon, Directeur de BER, fait une présentation de l'historique de l'association BER et des actions d'accompagnement développées lors de réunions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables à destination des particuliers, des élèves des écoles, etc.

Interlocuteurs : Thibaud Dubocage (tdubocage@siceco.fr 03.80.50.80.41) ou Delphine Miroy (delphine.miroy@ber.asso.fr 03.80.66.54.57)

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté. Un rappel est fait sur les délais de fournitures de certains équipements, notamment des postes, même si les délais se sont améliorés depuis le printemps.

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Les élus sont informés de la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur, même pour les raccordements particuliers, pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023.

La communauté de communes Plaine Dijonnaise indique avoir obtenu tous les terrains nécessaires à la ZA de Genlis, dont les travaux sont prévus pour 2025.

Point particulier concernant les projets de passage de raccordement en HTA 'atypiques' en raccordement BT : quelques dizaines de raccordements HTA de faible puissance (<100 kVA) subsistent dans les collectivités qui sont atypiques dans le sens où ce type de raccordement est réservé aux fortes puissances (>250 kVA).

Ces raccordements ont subi les conséquences de la crise des prix de l'énergie et sont devenus très peu avantageux. Le passage en BT peut être relativement coûteux, mais grâce aux aides du SICECO, ils sont 'amortissables' en 2 à 3 ans dans la plupart des cas du fait de la baisse de la facture d'électricité après travaux.

❖ Distribution d'électricité et de gaz :

Le SICECO indique mettre en place des actions relatives au renouvellement du contrat de concession prévu en 2028, pour faire valoir les droits du SICECO.

Le SICECO rappelle l'intérêt de défendre le gaz vert aussi bien en chauffage qu'en mobilité. Il rappelle également l'intérêt pour les communes de transférer la compétence gaz afin de maximiser le poids du SICECO dans les décisions globales et de bénéficier de l'avantage financier d'un contrat de concession unique d'autant que l'adhésion est accompagnée d'une compensation financière pour la commune adhérente, votée dernièrement par le Comité syndical.

Les EPCI deviennent redevable de la RODP sur la voirie, en compensation de la commune ou du département. Il est nécessaire que l'EPCI atteste de la propriété de la voirie concernée. Cette RODP ne s'applique qu'à l'énergie et non aux réseaux de communications électroniques.

Les EPCI peuvent désormais revendiquer la RODP des 4 réseaux d'énergie (électricité et gaz en transport et en distribution) présents sous le domaine routier communautaire en lieu et place des communes et éventuellement du Département. Pour cela ils doivent délibérer pour prouver leur domaine routier.

A noter que le SICECO, collectant la RODP d'ENEDIS pour le compte des communes, sera chargé de reverser l'intégralité de cette RODP aux communes ou EPCI selon les indications qui lui seront données.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation de la maintenance

La maintenance d'automne 2023 a commencé pour toutes les communes mais il est rappelé que la prochaine tournée aura lieu à l'automne 2024. Des tournées intermédiaires de dépannage à la demande des communes pourront être réalisées avec une tarification spéciale. Il est rappelé que les demandes de dépannages doivent être faites en priorité sur l'application SIG (<http://sig.siceco.fr/>) avec une définition du niveau d'urgence de la panne.

Il est conseillé de bien juger de l'utilité du dépannage et d'attendre d'avoir plusieurs pannes pour demander une visite intermédiaire, qui sera mutualisée avec d'autres communes. Le SICECO reste vigilant et à disposition pour vérifier la pertinence des tournées mutualisées. Ceci conditionne la baisse de la facture de la maintenance.

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation par les Communautés de Communes sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

II. ENERGIE

A. Energies renouvelables

❖ Mise en œuvre de la loi APER

La loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelable, dite loi APER, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables (promulgation le 10 mars 2023).

Les « zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables » sont à identifier et à cartographier par les communes par délibération après concertation du public. Le délai initial du 31 décembre 2023 semble maintenu.

L'État met à disposition des informations relatives au potentiel d'implantation des EnR. Les données sont disponibles sur : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Ce dispositif comprend notamment les étapes suivantes :

- La définition des zones d'accélération pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables,
- Une consultation du public,
- Une délibération des communes,
- Transmission aux EPCI pour avis après débat,
- Transmission par le préfet au Comité Régional de l'énergie.

A ce jour, les projets en cours ne sont pas intégrés à la cartographie proposée par l'État mais les collectivités devront y veiller.

Il est important de préciser que la définition de zones favorables ne supprime en rien les étapes réglementaires du développement des projets d'EnR (étude environnementale, enquête publique, permis de construire, etc.) et les contraintes imposées par les documents d'urbanisme. Ces documents seront modifiés si les différentes réglementations et code de l'environnement le permettent.

Monsieur Faivret indique qu'il y aura de nombreuses contraintes (notamment par l'ABF) pour la mise en place de projet même si la zone est caractérisée en favorable. Le SICECO confirme que pour tout projet, les études habituelles seront réalisées, même dans les zones favorables.

Le dispositif « Les Générateurs » financé par l'ADEME et les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne - Franche-Comté peut conseiller les communes.

❖ Photovoltaïque

Le SICECO travaille actuellement sur des projets d'autoconsommation collective (une étude test à La Bussière sur Ouche et 23 autres communes du SICECO réparties sur l'ensemble des EPCI pour identifier un potentiel de projets).

En parallèle, une démarche de mobilisation pour le développement du photovoltaïque au sol et sur grandes toitures est en cours comprenant une étude d'opportunité, de préfaisabilité sur les sites réalisables et une étude de faisabilité complète pour les sites les plus pertinents, à l'échelle d'un EPCI.

Plusieurs élus demandent des précisions sur les obligations à venir notamment par rapport à la couverture des parkings en photovoltaïque (voir tableau en pièce jointe).

Un rappel est fait sur la régie Côte d'Or Chaleur avec la mise en place de réseau de chaleur nécessitant d'avoir plusieurs clients autres que les organismes publics où le SICECO reste maître d'ouvrage. Il est précisé que la régie est portée par le SICECO et le développement de ces projets impacte la capacité d'emprunt global du SICECO : le SICECO ne pourra pas assurer la construction de tous les réseaux souhaités en priorisant certains projets ou à l'inverse, laisser le projet être porté par un autre investisseur.

Un point est également fait sur la SEML Côte d'Or énergie et la filiale BF Energie. En cas de développement de nouveau projet, il sera nécessaire de mettre en place une nouvelle filiale.

Les élus sont informés que le SICECO souhaite gérer le Fonds Chaleur de l'ADEME sur son territoire afin de mieux aider les petits projets qui ne sont pas éligibles au dispositif sans cette mutualisation. Si la candidature du SICECO est retenue, celui-ci gèrera également les subventions accordées aux entreprises privées dans ce domaine.

B. Achat d'énergie

❖ Nouveau groupement

Le SICECO, en partenariat avec les 7 autres syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté, a décidé de faire évoluer le groupement d'achat d'énergies afin de pouvoir accéder aux nouvelles formes de contractualisation d'achats d'énergies, notamment les contrats d'achat direct avec des producteurs locaux d'EnR ou l'autoconsommation collective. Cette modification nécessite le renouvellement des adhésions de tous les membres. Les communes et EPCI sont donc invitées à délibérer et à transmettre au SICECO les documents nécessaires au plus tard le 17 novembre pour renouveler leur adhésion.

❖ Évolution des prix

Pour le Groupement régional d'achats d'énergies :

Les marchés Gaz ont été attribués pour la période 2025-2027 à Gaz de Bordeaux. Une hausse des tarifs est prévue pour 2025 correspondant à l'augmentation des coûts de l'énergie sur les marchés de gros, mais en dessous des montants qui ont pu être connus sur 2022.

L'évolution des prix à venir d'Électricité est variable selon les puissances souscrites : baisse en bâtiment mais hausse en éclairage public). Une alerte est faite sur le coût de l'électricité pour l'éclairage public, qui va plus que doubler en 2024, tout en restant inférieur au tarif du TRVe EP. L'amortisseur électrique devrait également être supprimé.

Le SIVOS de Villers-la-Faye étudie son adhésion au Groupement Régional d'Achats d'Énergies. Le SICECO lui transmet la procédure d'adhésion.

Pour les TRVe :

Les TRV, qui ont déjà augmenté de 10% en août 2023, devrait connaître une nouvelle hausse de 10% en février 2024. Pour les communes éligibles au TRVe, il reste favorable de maintenir les bâtiments au TRVe, mais l'éclairage public dans le Groupement.

Il est demandé si toutes les collectivités ont été informées : un mail personnalisé à chaque collectivité a été envoyé, une relance va être faite pour les collectivités n'ayant fait aucune action à ce jour. Il faut bien que la collectivité envoie la délibération avec la convention.

❖ Appel A Projet « Remplacement des chaudières fioul ou propane »

L'Appel A Projet a permis d'identifier 49 demandes. Les études, 100% à charge du SICECO, ont été lancées pour 40 d'entre-elles avec 4 chantiers réalisés à ce jour. Il est rappelé que le SICECO participe jusqu'à 50% du coût des travaux mais que les aides peuvent atteindre 80% pour les communes avec la sollicitation d'autres organismes telles que la DETR, le Département.

Les communes/EPCI intéressés pour mener une telle étude doivent se manifester auprès du SICECO. En fonction de la demande, le SICECO devra définir les modalités de poursuite de l'action (études, travaux, ...).

III. MOBILITÉ

❖ Étude « Mobilité décarbonée » en cours

Le SICECO lance une étude relative à la mobilité décarbonée avec le Département afin d'estimer au mieux les besoins : ils ne concernent pas uniquement les stations de recharge mais l'ensemble de l'infrastructure

de réseaux pour l’approvisionnement de ces stations. Cette étude vise à définir un maillage cohérent de stations multi-énergies à partir de différents scénarios en fonction des solutions énergétiques à développer selon la typologie des véhicules d’ici 2030 ou 2035.

Les EPCI en tant qu’Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) restent au cœur de cette étude afin d’intégrer au mieux leur vision des flux de mobilité, le développement de transports en communs locaux qu’ils doivent développer, en association avec les précédents schémas directeurs sur la mobilité (Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, Schéma directeur de stations d’avitaillement GNV et bioGNV, Schéma des aires de covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté, etc.).

En ce sens, les EPCI vont également être consultés afin de faire des estimations sur le nombre de véhicules, les infrastructures de recharge nécessaires, les besoins par type d’énergie, les investissements et leurs préconisations pour les flottes publiques et les marchés publics (délégations de collecte des déchets par exemple).

Il est indiqué que plusieurs projets sont en cours de réflexion, notamment sur la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, de la COVATI, etc.

IV. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

❖ Gestion de la Redevance d’Occupation du Domaine Public

Le SICECO rappelle aux EPCI qu’il est dans leur intérêt de répertorier les fourreaux qui leur appartient dans les zones d’activités pour revendiquer une redevance de location auprès des opérateurs.

Le SICECO souhaite optimiser la gestion des infrastructures publiques afin de mieux collecter les redevances d’occupation de ces réseaux.

❖ Fin du cuivre

Orange, opérateur cuivre historique, a annoncé vouloir procéder à la dépose progressive du réseau cuivre. Cette opération vise actuellement 63 communes sur le territoire du SICECO et pourra avoir un impact important pour le Syndicat dans le cadre de la gestion des fourreaux de communications électroniques, avec notamment une diminution des redevances sur la location des fourreaux.

Il conviendra aux Membres du Comité de se prononcer sur les possibilités d’évolution de l’activité « Communications Électroniques » par le SICECO avec par exemple un transfert de la gestion des fourreaux des communes vers le SICECO, la mise en place de services complémentaires, etc.

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l’adresse contact@siceco.fr ou par l’intermédiaire du Président de CLÉ.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président, le Président de CLÉ remercie les personnes présentes et lève la séance.

Établi le 19 octobre 2023

Le Président de la CLE,
Luc BAUDRY



PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Tableau des obligations photovoltaïque

Commune	Client	Clé	Intitulé affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
SAINTE MARIE LA BLANCHE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	2	Extension communautaire de deux points lumineux zone artisanale En Mareau n°2	10 962	EP	Attente validation devis par commune
BEAUNE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	10	Extension EP communautaire pour la ZA des Cerisières	54 271	EP	Travaux en cours
BEAUNE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	10	Extension EP communautaire Rond point de la ZAC des Cerisières	24 053	EP	Travaux en cours
SAVIGNY LES BEAUNE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	2	Rénovation EP communautaire Rue Jacques GERMAIN, rue du Clos CHAMEROY, rue du TACOT	35 000	Rénovation EP	Etude à lancer
SAINT USAGE	RIVES DE SAONE	11	Ajout d'une borne forain à la Gare d'eau com/com	20 446	Borne forain	Travaux terminés, réceptionnés
SEURRE	RIVES DE SAONE	11	Rénovation des bornes communautaires basses sur la promenade du port	30 000	Rénovation EP	Chiffrage en cours
SEMUR EN AUXOIS	TERRES D'AUXOIS	8	extension EP communautaire pour le parc d'activités	38 300	EP	Etude à lancer
PRECY SOUS THIL	TERRES D'AUXOIS	8	pose d'une borne VE à la Médiathèque (Communauté de Communes des Terres d'Auxois)	7 234	Prise Véhicule Electrique Adhérent	Attente validation devis par commune



Liste des dossiers en attente validation commission EEC
pour programmation sur financement 2024

19/10/2023

Commune	EPCI	Financement	Intitulé affaire	Type de travaux	Mt financement	N° Affaire
NOLAY	CABCS	EEC 2024	Extension EP accès parking complexe sportif communautaire	EP	30 000	EP/1276/A
SEMUR EN AUXOIS	CCTA	EEC 2024	rénovation EP communautaire de la ZA (1ère tranche)	Rénovation EP	20 000	EP/1436/B
VITTEAUX	CCTA	EEC 2024	Eclairage public communautaire de la Zone Artisanale du "CLOU"	EP	12 500	EP/566/A
TILCHATEL	COVATI	EEC 2024	Eclairage public communautaire de la ZA de TIL-CHATEL	EP	15 000	EP/1473/C
GENLIS	Plaine Dijonnaise	EEC 2024	Extension EP ZA communautaire de la Tille	EP	25 000	EP/1445/D
GENLIS	Plaine Dijonnaise	EEC 2024	Rénovation luminaires communautaire type "BOULES" chemin voie romaine	Rénovation boules	6 000	EP/1446/D
POUILLY EN AUXOIS	Pouilly/Bligny	EEC 2024 - 100 %	Rénovation des projecteurs communautaires de la Maison de Pays	Rénovation mise en v	65 000	EP/1133/A
SAINT USAGE	Rives de Saône	EEC 2024	Extension EP pour la piste cyclable communautaire	EP	90 000	EP/1212/D
SAINT USAGE	Rives de Saône	EEC 2024	Extension EP communautaire ZAE de l'Echelotte 2	EP	30 000	EP/1416/D

Point sur les travaux d'extension des réseaux électriques CLE 12

Commune	EPCI	Date de la demande	N° Affaire	Intitulé affaire	Montant affaire (HT)	Commentaires
NOLAY	CABCS	22/03/2022	TB/464/A	Extension HTA/BT pour l'alimentation d'un complexe sportif communautaire Création d'un poste HTA/BT "CLOS CARNOT"	138 586,00	En attente validation de la COM AGGLO
THURY	CABCS	16/05/2023	TB/489/A	Passage TV en TB 36 KVA station d'épuration communautaire		A chiffrer
BEVY	Nuits Gevrey	30/08/2023	TB/423/E	Passage Tarif Vert en Tarif Jaune C4 station de pompage communautaire de Vévy l'Abime		Devis à envoyer
COMBLANCHIEN	Nuits Gevrey	23/08/2023	TB/421/E	Extension communautaire pour l'alimentation électrique d'un pompage	17 871 €	En attente validation du devis Communauté de Communes
GEVREY CHAMBERTIN	Nuits Gevrey	07/09/2020	TB/362/E	Extension HT/BT pour la zone d'activités communautaire des TERRES D'OR III	376 693 €	Travaux en cours
GILLY LES CITEAUX	Nuits Gevrey	18/04/2023	TB/413/E	Extension HTA BT pour viabilisation de la 2em tranche de la ZA communautaire la Petite Champagne		Devis à envoyer
MOREY SAINT DENIS	Nuits Gevrey	05/01/2021	TB/378/E	Extension pour l'alimentation de la ZAC communautaire des 4 Pieds de Poiriers		En attente plan projet
NUITS SAINT GEORGES	Nuits Gevrey	13/09/2019	TB/336/E	Extension HTA/BT pour l'alimentation d'une ZA communautaire	449 279 €	Travaux terminés et réceptionnés
AISEREY	Plaine Dijonnaise	13/04/2023	TB/4454/D	Extension de la ZAE communautaire "Corvée aux Moines"		En attente plan projet
ARCEAU	Mirebellois	15/02/2022	TB/427/D	Viabilisation communautaire parcelle ZA Les Savelles à Arcelot	9 676,88	Travaux terminés et réceptionnés
ARCEAU	Mirebellois	24/04/2023	TB/455/D	Viabilisation un lot ZA communautaire "Les Savelles"	9 200,00	Etude terminée Travaux à programmer
GENLIS	Plaine Dijonnaise	07/01/2021	TB/395/D	Extension de réseau pour la zone communautaire des 100 journaux		dossier à réactiver en 2025
MIREBEAU SUR BEZE	Mirebellois	01/07/2021	TB/411/D	Extension de la ZA communautaire Bocanon	44 000,00	En attente coordination avec l'aménageur
BARBIREY SUR OUCHE	Ouche et Montagne	30/08/2023	TB/448/C	Passage TV pompage Jaugey en TB 36KVA (com-com)		chiffrage en cours
DREE	Ouche et Montagne		TB/439/C	Passage TV Station de javellisations en TB (com-com)		chiffrage en cours
FLEUREY SUR OUCHE	Ouche et Montagne	09/06/2023	TB/438/C	Passage de TV STEP en TB (com-com)		chiffrage en cours
FLEUREY SUR OUCHE	Ouche et Montagne	03/08/2023	TB/447/C	Extension BT pour passage TV en TJ station de pompage pour Agey (com-com)		chiffrage en cours
GISSEY SUR OUCHE	Ouche et Montagne	11/05/2023	TB/437/C	Passage TV du pompage de la commune de Sainte Marie sur Ouche en TB (com-com)		chiffrage en cours
GISSEY SUR OUCHE	Ouche et Montagne		TB/446/C	Passage TV Station de pompage en TB (com-com)		chiffrage en cours
LANTENAY	Ouche et Montagne		TB/445/C	Passage TV Pompage réservoir en TB (com-com)		chiffrage en cours
SAINT JEAN DE BŒUF	Ouche et Montagne	11/05/2023	TB/435/C	Passage Tarif Vert Pompage Combe Barthélemot en TB (com-com)		chiffrage en cours
SAINT MARTIN DU MONT	Forêt Seine et Suzon	20/09/2022	TB/417/C	Viabilisation lots supplémentaires dans la ZAE communautaire de Cestres (com-com)	16 686,00	Travaux en cours
FAIN LES MONTBARD	Montbardois		TB/433/B	extension pour la ZA Communautaire		En attente décision Communauté de Communes
LE VAL LARREY (Bierre Les Semur)	CCTA		TB/266/B	extension HTA/BT pour la Zone d'Activité Communautaire		En attente décision Communauté de Communes
SAULIEU	Saulieu	03/08/2023	TB/491/A	Extension BT pour l'alimentation de 2 parcelles sur ZA communautaire		chiffrage en cours
LOSNE	Rives de Saône	02/05/2022	TB/434/D	Extension HTA/BT pour l'alimentation de la déchetterie-ressourcerie "communautaire route de Dôle"	54 703,30	En attente validation nouveau devis suite à modification du projet
26 AFFAIRES					1 116 695,18 €	

Travaux en cours

Etude en cours

Devis en attente de validation

Dossiers annulés

Travaux réceptionnés